

Licence Sciences du langage

Présentation

La licence Sciences du langage est proposée en version classique (de la 1^{re} à la 5^e année) et en version internationale (uniquement en 3^e année)

Combien y a-t-il de langues parlées dans le monde ? Comment se définit le sens d'une phrase ? Pourquoi l'orthographe de certaines langues est-elle si compliquée ? Qu'est-ce qu'un accent régional ? La langue des signes a-t-elle la même structure que la langue française orale ? Comment se construit la parole ? Voici des questions auxquelles s'intéressent les sciences du langage.

Les sciences du langage permettent de comprendre le fonctionnement du langage humain et des langues dans leurs dimensions les plus variées. Elles couvrent de nombreux domaines d'étude : les sons de la parole (la phonétique et la phonologie), la formation des énoncés (la syntaxe), le fonctionnement des textes, (la linguistique textuelle), les discours en contexte (la pragmatique), le sens linguistique (la sémantique), l'évolution des langues (la linguistique historique), etc.

En plus de ces domaines, des disciplines nées de la rencontre entre la linguistique et d'autres champs des sciences humaines et sociales sont abordées telle que la Licence comme la sociolinguistique (comment appréhender la parole d'un locuteur dans son contexte ?), la psycholinguistique (comment comprendre l'acquisition du langage ?) ou la didactique des langues et du français (comment enseigner efficacement une langue ?).

Une large partie de la formation est orientée sur la construction d'objectifs pré-professionnels : découverte du monde professionnel et de la variété des débouchés possibles (masters et métiers), travail sur la valorisation des compétences acquises tout au long de la formation, travail sur le projet professionnel etc

Admission

Public formation initiale :

- La première année de licence est accessible aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme accepté équivalent (capacité en droit, DAEU...). Elle est également accessible aux candidats étrangers domiciliés hors UE (procédure de la demande d'admission préalable)
- La deuxième année et la troisième année sont accessibles aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits ECTS obtenus dans ce même cursus ou via une validation (d'acquis ou d'études) selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien : [Candidater et s'inscrire](#)

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 3 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Cathiard Marie Agnes
Marie-Agnes.Cathiard@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Licence 1 Sciences du langage
llic1-licence-l1-scl@univ-grenoble-alpes.fr

Licence 2 & 3 Sciences du langage
llic2-licence-l2-l3-scl@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

> Ces structures d'enseignements sont indiquées à titre d'information et correspondent à l'année 2020-2021 (informations non contractuelles)